

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST
12 NOVEMBRE 2007**

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

En vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget. C'est avec plaisir que je vous transmets les informations suivantes :

États financiers et rapport du vérificateur pour l'exercice 2006

	2006	
	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS
<u>Revenus</u>		
Taxes	1 379 028	1 411 000
Paiements tenant lieu de taxes	58 795	62 854
Autres revenus sources locales	89 190	155 955
Transferts	231 412	314 028
Revenus spécifiques transférés Aux activités d'investissements	(6 250)	(55 281)
Total	1 752 175	1 888 556
<u>Dépenses de fonctionnement</u>		
Administration générale	305 640	336 180
Sécurité publique	329 928	415 909
Transport	606 032	582 138
Hygiène du milieu	270 324	272 279
Urbanisme et développement	70 688	77 386
Loisirs et culture	116 699	136 603
Frais de financement	20 709	22 007
Total	1 720 020	1 842 502
<u>Autres activités financières</u>		
Remboursement dette long terme	16 400	23 200
Transfert à l'état des activités d'investissement	53 915	96 310
TOTAL	1 790 335	1 962 012
 Affectation surplus accumulé	 38 160	 74 988
<u>Surplus de l'exercice</u>		1 532

Programme triennal d'immobilisations

Travaux d'approvisionnement en eau potable desservant le village de Saint-Rémi.

1) Coût total 560 332 \$ financé par une subvention Infrastructure-Québec de 292 981 \$ et par un règlement d'emprunt sectoriel de 262 320 \$ pour un terme de 20 ans. Versements annuels capital et intérêts :

2007 : 19 024 \$; 2008 : 19 036 \$; 2009 : 19 129\$

2) Achat d'un camion citerne autopompe pour se conformer aux exigences du schéma de couverture de risques incendie de la MRC des Laurentides financé par le règlement d'emprunt numéro 375-04 à la charge de l'ensemble des contribuables.

Emprunt total de 244 200 \$ pour un terme de 20 ans remboursé comme suit, capital et intérêts :
2007 18 331 \$; 2008 18 299 \$; 2009 19 094 \$.

3) Location-achat d'une rétrochargeuse au coût de 80 703 \$, la durée du terme est de 48 mois.

2007 : 21 732 \$ 2008 : 21 732 \$ 2009 : 21 732 \$

4) Achat d'un camion pour l'enlèvement des ordures, au coût de 73 406 \$ financé sur 60 mois.

2007 : 17 571.48 \$ 2008 : 17 571.48 \$ 2009 : 17 571.48 \$

5) Achat d'un camion pour le réseau routier au coût de 30 220.60 \$ financé sur 60 mois.

2007 : 7 234.08 \$ 2008 : 7 234.08 \$ 2009 : 7 234.08 \$

6) Prolongement du réseau de distribution de l'eau. Le coût estimé à 30 000 \$ à être financé par un règlement d'emprunt de secteur.

7) Asphaltage de 1,4 km du chemin du Lac-Cameron. Le coût estimé du projet est de 211 953 \$.

Financement : Subvention gouvernementale : 146 255 \$
Règlement d'emprunt à l'ensemble : 65 698 \$

8) Construction d'un garage municipal au coût approximatif de 216 000 \$ à être financé au moyen d'un règlement d'emprunt à la charge de l'ensemble des contribuables.

Voici la liste des contrats devant être publiés en vertu de l'article 955 du Code Municipal

Gilbert Miller et fils ltée niveleuse : 37 894 \$

Excavation Claude Boivin & Fils inc. pierre concassée 0 à ¾ : 78 000 \$

Les Bois Ronds réserve sable et sel Vendée : 14 246 \$
entretien et réparation chemins : 10 660 \$
entretien et réparation chemins : 2 357 \$
nettoyage dépôt en tranchée : 6 220 \$
équipements camion déneigement : 3 239 \$

Aréo-Feu Itée	appareils respiratoires 2006 : 8 945 \$ appareils respiratoires 2007 : 10 008 \$ pompe portative : 15 215 \$ vêtements et chaussures : 2 494 \$
GDG Environnement Itée	contrat contrôle des insectes piqueurs : 134 455 \$
9164-1944 Québec Inc.	contrat d'enlèvement des ordures 2007 : 45 010 \$
Salon de l'auto Magog.	achat camion F-550, 2000 et pelle à neige: 30 220 \$
Camion A & R Dubois Inc.	achat camion Peterbilt, 2000, avec boîte à ordures : 73 406 \$
Yvon, Francine et Louis Paradis	achat lot P-2 R 5 S pour construction garage : 30 000 \$
MRC des Laurentides	quotes-parts 2007 : 78 588 \$ formation incendie : 6 580 \$ téléphonie I.P. : 5271 \$ rôle d'évaluation 2007-2008-2009 : 22 220 \$ quotes-parts matières résiduelles et bacs :103 550\$

Rémunération des élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les rémunérations et allocations de dépenses que les membres du conseil recevront en 2007 :

Le maire : rémunération 10 322,55 \$; allocation de dépenses 4 921,30 \$.
Les conseillers : rémunération 3 440,85 \$; allocation de dépenses 1 720,45 \$.
Le président du Comité consultatif d'urbanisme reçoit 60\$ pour chacune des réunions.

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE GESTION 2006

C'est avec plaisir que je vous présente quelques indicateurs de gestion 2006 qui ressortent de façon plus significative. La médiane provinciale provient des résultats de l'année 2003 de municipalités semblables à la nôtre.

Voirie municipale – coût de la vétusté : Si une municipalité n'investit pas dans ses infrastructures, ses coûts d'entretien augmenteront, la valeur amortie des infrastructures diminuera et l'indice augmentera.

coût de l'activité voirie X 100 = 26,65 alors que la médiane provinciale est de 8,39
valeur des infrastructures de rue

Un des facteurs qui influencent ce résultat est l'étendue des chemins de gravier qui sont plus coûteux à entretenir. Nous pouvons améliorer notre résultat en investissant davantage dans nos infrastructures routières.

Enlèvement de la neige – coût par kilomètre de voie

Notre résultat est de 1124,88 \$ et la médiane provinciale est de 1186,68 \$. On évaluera l'an prochain l'impact de l'enlèvement de la neige par les employés municipaux dans le secteur du lac Cameron.

Santé financière globale

Endettement de l'ensemble des contribuables X 100
Richesse foncière uniformisée

Notre résultat est de 0,20 alors que la médiane provinciale est de 1,07.

À l'avenir, l'ensemble des frais reliés à un projet d'immobilisation, incluant les salaires, seront imputés à ce projet.

PROJECTIONS POUR L'EXERCICE 2007

Nous entrevoyons terminer l'exercice financier 2007 avec un surplus budgétaire puisque nous avons dû reporter certains investissements à l'an prochain. Nous avons aussi bénéficié de revenus supplémentaires, non prévisibles, qui nous ont permis de réaliser d'autres investissements non prévus lors de l'adoption du budget. Nous avons ainsi procédé à de l'épandage de gravier pour plus de 80 000 \$.

L'exercice financier 2008 en sera un de consolidation.

Bernard Lapointe, maire
Le 12 novembre 2007